

Compte rendu du conseil d'école du 07 Novembre 2019

Ecole maternelle Vaulnaveys le Haut

Présents

Mairie : Bernadette Fège, Jean-yves Porta, Julien Thollon

Représentants de parents : Debuschere, Pezet, Villéger, Rambaud, Bourgeois, Rousset, Blain, Roubes, Chevalier.

Enseignants : mesdames Marcelja, Vincent, Cardis, Barnéoud.

Excusés : monsieur Caillat (DDEN), Madame Nier, madame Leproux.

Il est choisi d'aborder prioritairement les points qui concernent plus directement monsieur Thollon afin de le libérer ensuite.

1/Garderie :

- *Les parents demandent comment est assurée la sécurité de la garderie car ils constatent que le portail est souvent ouvert, que la demande de carte d'identité est aléatoire lorsqu'une personne autre que les parents viennent chercher un enfant.*

Réponse = Le portail est ouvert par négligence des parents. Des lignes rouges au sol ont été créées pour représenter la limite pour les enfants. Un rappel par mail sera fait sur le site d'ISSILA.

Pour la carte d'identité, Mr Thollon cherche à voir les solutions pour gérer ce problème.

Dans l'immédiat, pour donner suite à cette réclamation la demande systématique de la carte d'identité va être faite. Il n'y aura plus que les personnes indiquées comme autorisées à venir chercher l'enfant qui seront acceptées.

Merci à tous les parents qui demandent à une personne extérieure de venir chercher leur enfant, de la prévenir qu'il faudra présenter sa carte d'identité.

- *Quelle est la situation du périscolaire en termes d'effectifs des enfants et des encadrants ?*

Réponse = 3 agents pour une cinquantaine d'enfants. Le matin, les enfants sont dans une pièce avant 8h car peu d'effectif, puis répartis à 8h. Le soir, l'effectif est plus important, les maternelles sont soit dehors par beau temps, soit dans salle garderie + Salle Centre Aéré.

2/Cantine

- *Quelle est la situation du traitement du bruit de la cantine ? Est-ce que J. Thollon communique avec les enfants pour contenir les bruits et de quelle manière ?*

Réponse = Il ne communique pas sur le bruit avec les enfants de maternelle. Difficile de contenir des enfants jeunes.

Les résultats suite aux modifications de la mairie, sont que le nombre de Décibel est identique mais la résonance est moins importante.

- Pourquoi déconseille-t-on aux parents d'inscrire les enfants à la cantine ?

Réponse = Etant donné qu'il y a beaucoup de monde à la cantine, on déconseille aux parents d'enfants jeunes, si ils peuvent, d'inscrire l'enfant afin qu'il puisse bénéficier d'une pause méridienne plus reposante

Quelle est la conséquence pour la cantine de l'inscription obligatoire des enfants de 3 ans à l'école ?

Réponse = Pour le moment aucune différence notable.

Max effectif réalisé l'année dernière 106 enfants Maternelle + CP. Max effectif réalisé depuis le début de l'année 113 enfants Maternelle + CP

Une augmentation du personnel a eu lieu pour le temps de cantine, ainsi que l'achat de chaises et tables pour les PS afin de pouvoir subvenir à la constante augmentation du nombre d'enfants.

Rappel de Mr Thollon = Quand les parents viennent chercher leur enfant à la garderie, il est interdit d'aller aux classes de leur enfant. Pour des raisons de ménage.

- Quel est le retour de la commission cantine ?

Le résultat de la commission sera envoyé par les représentants de cette commission.

3/ Divers

- Comment la mairie et l'école avancent-elles sur la mise en application de l'obligation des effectifs à 24 en GS, CP et CE1 ?

Réponse = Mr le Maire a eu un échange avec le député, nous ne serons pas les premiers à profiter de cette nouvelle loi, priorité aux ZEP. Le nombre de classe nécessaire est suffisant

Comment les parents sont informés par ce qui est fait à l'école et dans la classe (sortie, documents à rendre...) ?

Réponse = Les informations sont principalement mises dans le cahier de liaison, il y a eu quelques oublis en ce début d'année. La création de mailing liste est en cours.

- Quelle est la conséquence pour l'organisation de l'école maternelle de l'inscription obligatoire des enfants de 3 ans à l'école ?

Réponse = les PS vont à la sieste avant 14h pour ceux qui le souhaitent. Pour les autres ils sont couchés vers 14h et retournent dans une classe à 14 h 30 s'ils ne dorment pas pour un atelier avec l'enseignant. Pour les enfants qui sont récupérés par les parents le temps du repas, le retour peut être plus tard, il faut se renseigner auprès de Vérane et il y aura un courrier à l'inspection à envoyer.

6/ situation et projets :

5 Classes avec des effectifs très chargés. Pour l'ouverture faire la demande d'ouverture d'une nouvelle classe, l'effectifs doit être de 32 élèves X 5 Classes +1.

Pour les GS, sortie piscine en Mai et Juin les mardis matins de 9h à 10h. Sortie cinéma à Vizille avec Danielle, Fabienne et Florence.

Pas d'intervenant musique cette année, problème de recrutement de l'école de musique de Saint martin d'Uriage. 2 Groupes font chorale le vendredi matin menés par Marie-Laure et Florence.

Des activités en lien avec le projet d'école sur le thème de l'entraide et de la solidarité vont être mises en place, Les élémentaires vont préparer un stand pour recevoir les petits et leur apprendre une activité. (Classe de Vérane Barnéoud et de Gaëlle Pasturel)

Le règlement intérieur est accepté à l'unanimité

Il y a eu une commande de 6 nouveaux vélos par l'école (environ 1200€) financés par le don APE et 4 autres achetés par la mairie.

Madame Barnéoud encourage les parents à signaler l'absence de leur enfant par mail plutôt que par téléphone [.ce.0382723D@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382723D@ac-grenoble.fr)

7/ résultats des élections

177 votants, 19 bulletins nuls.

Parents élus :

Titulaires : Emilie Nier, Delphine Pezet, Carine debuschere, Delphine Villeger, Anaïs Bourgeois,

Suppléants : Emilie Rousset, Mickael Blain, Fabienne Roubes, Sonia Rambaud, Dominique chevalier

La séance est levée à 20h 00